

Y a-t-il un plan de départ ?

Liminaire FO • 16 juillet 2026



C'est Satellifax, lettre d'information bien informée qui met les pieds dans le plat : « France Télévisions envisage, selon nos informations, un plan de départs volontaires portant sur 1 000 équivalents temps plein (ETP). »

En cause, pas besoin de le rappeler l'effet de ciseau de la baisse du financement public et de la grave crise qui percute le secteur audiovisuel en cette moitié d'année.

Pour info, M6 devrait terminer son aventure de coupe du monde avec 60 millions d'euros de perte, l'équivalent des économies que France Télévisions doit fournir sur la création audiovisuelle.

1000 ETP, même en comptant sur les départs en retraite, c'est un poste sur huit. Regardez autour de vous dans chacun de vos services et faites les comptes.

FO exige l'information des salariés

Cette gouvernance menteuse nous a habitués au déni d'information.

Si cette annonce de Satellifax est fondée, nous exigeons que l'ensemble des salariés, quel que soit leur périmètre (Siège, Réseau, OM) soit informé.

FO exige de négocier

Un plan de départ dès lors qu'il vise à la suppression de plus de dix postes par mois, doit obéir aux règles du plan social.

Reconversion, reclassement, licenciement

FO appellera à la constitution d'une intersyndicale pour négocier au mieux tous les éléments d'un plan de départ.

Des reconversions en priorité.

Des reclassements aussi.

Et en dernier recours, des séparations généreuses.

Se trouver en fin de carrière ne justifie pas de perdre son emploi.

Et encore moins du fait de l'incompétence de sa gouvernance.

Nous n'accepterons pas de modestes incitations au départ en retraite.

Il en va du sort des salariés et du futur accord d'entreprise aussi...